



Le 8 novembre 2010

M. Jean-François Bourque, ing.f.
Service des projets industriels et en milieu nordique
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque Est, 6^{ème} étage, bte 83
Québec (QC)
G1R 5V7

OBJET : Engagement à la caractérisation des sols – Conformité entre la copie papier et électronique – Errata

Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de notre projet de cogénération à la biomasse à l'usine de Thurso, Fortress Specialty Cellulose inc. s'engage à faire la caractérisation des sols des terrains où seront implantés les futurs équipements et infrastructures liés au projet. Cette caractérisation des sols sera faite conformément au Guide de caractérisation des terrains de votre Ministère. Les résultats de la caractérisation des sols seront connus et transmis avant la période de l'analyse sur l'acceptabilité environnementale du projet.

De plus, comme demandé dans la directive, nous vous attestons de la concordance entre les copies papiers et les copies sur support informatique de tous les documents déposés dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

... /2

Finalement, vous trouverez ci-joint, un errata qui complète l'étude d'impact déposée.

Veillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.



Marco Veilleux
Chef des opérations
Fortress Cellulose spécialisée

p.j. : Errata

c.c. : Christian Ledoux, Adjoint technique Fortress
Alain Jacques, Surintendant ingénierie Fortress
Robert Auger, Directeur de projets, SNC-Lavalin

ERRATA

Cet errata vise à corriger certains énoncés contenus dans l'addenda B déposé au MDDEP le 23 septembre 2010.

Introduction - 3ème paragraphe

Le document Questions et Commentaires du MDDEP est daté du 15 septembre (et non du 14 septembre).

Réponse QC-18 – Tableau 4.6 – Émissions de gaz à effet de serre – 3^e paragraphe

La moyenne des émissions de GES de l'usine entre 2006 et 2008 est de 110 000 t CO₂ eq par an (et non 109 000 t CO₂ eq /an). Une réduction annuelle de 47 000 t, soit 43% des GES, est attendue (et non 46 000 t et 42%).

Réponse QC-33 - Première ligne :

Le tableau auquel on fait référence est celui de la réponse QC-31 (et non pas QC-32).

Réponse QC-35 – Tableau synthèse des eaux usées

Les valeurs du tableau sont bonnes, mais les notes descriptives des lignes 5 et 8 étaient erronées. Voici le tableau tel qu'il devrait apparaître et qui a été inclus dans le résumé. Par ailleurs, le débit total de l'effluent a varié entre 70 000 et 80 000 m³/d entre 2006 et 2008.

Tableau 4 Bilan des effluents liquides de l'usine

Débit à la station de traitement	Avant le projet	Après le projet
1. Purge de la chaudière (écorces ou biomasse)	2-3 t/h (70 m ³ /d)	Presqu'inchangé - remplace le débit de purge de la chaudière à écorces et de la chaudière d'appoint au mazout
2. Purge des chaudières de Récupération	5 t/h (120 m ³ /d)	Inchangé
3. Purge de la tour de refroidissement existante (pour la chaîne des pré-évaporateurs)	21 t/h (510 m ³ /d)	Inchangé
4. Nouvelle tour de refroidissement pour le condenseur de la turbine à vapeur	NA	19 t/h en été (450 m ³ /d) Nouvel apport
5. Autres eaux usées de l'usine de pâtes	65 300 – 75 300 m ³ /d	65 300 – 75 300 m ³ /d
6. Eaux pluviales de l'usine (estimé)	1 000 m ³ /d	Inchangé
7. Eaux sanitaires de la municipalité (mesuré)	3 000 m ³ /d	Inchangé
8. Effluent final (mesuré) (Effluents 1 à 7)	70 000 – 80 000 m ³ /d	70 500 – 80 500 m ³ /d

Annexe A. Tableau 4.4

Une colonne a été ajoutée à l'extrême droite du tableau 4.4 pour indiquer le différentiel entre les émissions de l'usine en 2008 (Total avant projet) et celui en 2013 (Total projeté après projet). Ce tableau a été inclus au résumé de l'étude d'impact et corrige les valeurs de CO et de NO₂ erronées de l'addenda par les valeurs de l'étude d'impact initiale.

Tableau 4.4 Bilan des émissions atmosphériques annuelles (tonnes/an)
Sources ponctuelles de l'usine Thurso

Paramètre	Émissions de l'usine en 2008 ⁽¹⁾				Émissions de l'usine en 2013			Différence (-) diminution (+) augmentation
	Autres sources	Chaudière d'appoint ⁽²⁾	Chaudière existante à la biomasse ⁽²⁾	TOTAL	Autres sources	Nouvelle chaudière à la biomasse	TOTAL	
SO ₂	8	172	1458	1638	8	1452	1460	- 178
CO	618	1	398	1017	618	300	918	- 99
NO ₂	352	52	179	583 ⁽³⁾	352	318	670	+ 87
PM tot	206	11	60	277	206	61	267	- 10
PM 2.5	156	4	19	179	156	20	176	- 3
COV	69,8	0,2	2	72	69,8	2	71,8	- 0,2
SRT	23,7	-	5	28,7	23,7	5	28,7	Nulle
HAP	0,118	< 0,001	0,002	0,12	0,118	0,002	0,12	Nulle
Dioxines et furannes (mg TEQ /an) ⁽⁴⁾	3,2	0,6	89,6	93,4	3,2	142,8 ⁽⁴⁾	146	+ 53

Notes : (1) Émissions totales de l'usine de 2008 déclarées à l'INRP.

Les déclarations tiennent compte des mesures faites à la chaudière à écorces en décembre 2008.

(2) La chaudière d'appoint alimentée à l'huile lourde et la chaudière à biomasse existante seront remplacées par la nouvelle chaudière à biomasse.

(3) Note : Les émissions de NOx de l'usine déclarées à l'INRP étaient de 698 et 740 tonnes/an en 2007 et 2006.

(4) Les émissions de dioxines et furannes proviennent de facteurs d'émission de NCASI pour les autres sources (chaudière de récupération).

Le facteur d'émissions des chaudières à biomasse provient de UNEP, Standardized Toolkit for Identification and Quantification of Dioxin and Furan Releases. Décembre 2005.